



CHARTRE D'ENGAGEMENT «La Métropole à vélo» Plaidoyer 2020 de l'association Vélo-Cité pour la métropole de Bordeaux



Vélo-Cité, association de promotion et défense du vélo urbain dans la métropole bordelaise depuis 40 ans, prend sa responsabilité en tant qu'acteur de la mobilité. Dans le cadre des élections municipales de mars 2020, Vélo-Cité présente un « plan » ambitieux à l'horizon 2026, avec pour objectif de faire de la Métropole de Bordeaux un modèle en terme de mobilité et de cadre de vie, aussi bien au niveau local que national et international.

Ce « plan » ambitieux est une solution qui fait écho aux enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux auxquels il est urgent d'apporter des solutions. Le changement d'échelle de la métropole bordelaise après son grand développement lors de la dernière décennie, requiert de positionner la mobilité

comme un enjeu fondamental et central pour sa viabilité et pour la qualité de vie des personnes qui y habitent, y travaillent et s'y déplacent.

En matière de développement durable, **il faut maintenant passer à la vitesse supérieure**, changer de braquet et construire à moyen terme une métropole moderne, aussi active qu'attractive mais apaisée et, in fine, plus respirable.

Pour ce faire, le vélo apparaît comme une solution concrète et efficace pour la mobilité au sein de chacune de 28 communes et pour les trajets métropolitains quotidiens. Des mesures pour permettre un déplacement en masse des cyclistes doivent être prises.

Vélo-Cité défend l'idée d'une **Métropole à vélo, active et dynamique et également piétonne et intermodale**. Une Métropole innovante et référente en matière de mobilité. L'ambition fixée est celle d'**atteindre le niveau de villes exemplaires comme Amsterdam, Copenhague, Pontevedra** et tant d'autres qui ont apporté les moyens conséquents pour permettre un changement de modèle.

Ce plan demandera donc **un fléchage des investissements vers le vélo bien plus conséquent que ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent**. Pour le mettre en œuvre dans les délais impartis, depuis les premières études jusqu'aux travaux, la **création au sein de la Métropole d'une « mission vélo »**, avec des moyens humains conséquents, sera nécessaire.



CHARTRE D'ENGAGEMENT «La Métropole à vélo» Plaidoyer 2020 de l'association Vélo-Cité pour la métropole de Bordeaux

Le plan « La Métropole à vélo » se développe en 5 propositions à réaliser d'ici 2026 :

- P1 > Un réseau cyclable à haut niveau de service
- P2 > Un parc circulaire sur les boulevards
- P3 > Une métropole intermodale
- P4 > Les villes & centres-villes « 3A » : actifs, apaisés, attractifs
- P5 > Faire émerger une génération vélo

Avec ce projet, Vélo-Cité demande aux candidates et aux candidats de s'engager résolument en faveur d'une métropole à vélo.

Ludovic Fouché
Président de Vélo-Cité

L'association **Léon à vélo** soutient et défend le plaidoyer la «Métropole à vélo» et demande aux candidat.e.s de Mérignac de s'engager pour sa mise en place au sein de la ville et de la métropole bordelaise.



Aurore PINEAU
Présidente de Léon à vélo

Je m'engage en tant qu'élu lors des prochaines élections municipales 2020, à appliquer le plaidoyer «La Métropole à vélo» à Mérignac, commune de laquelle je serai le représentant, ainsi que dans la métropole de Bordeaux.

Fait à Mérignac le 21.02.2020

Alain ANZIANI
(Mérignac)